

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN AFRIQUE

 **Définitions**

 **Origines**

 **Expériences**

SOMMAIRE

49 LE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN AFRIQUE

49 DÉFINITIONS

49 LES DIFFÉRENTES PERCEPTIONS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

- 50 Quatre notions principales
- 51 Les outils nécessaires

53 ORIGINES ET PRINCIPES DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU SAHEL

53 LES LIMITES DES APPROCHES PRÉCÉDENTES

- 53 La période "productiviste"
- 53 Le développement rural intégré
- 54 La gestion des terroirs

55 LES ENSEIGNEMENTS

- 55 L'importance des facteurs socio-économiques
- 55 La nécessaire prise en compte des préoccupations des populations

56 LES PRINCIPES ET LES AXES DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

- 56 Les principes
- 56 Les axes d'intervention

57 LES EXPÉRIENCES

57 LE DISPOSITIF D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU TCHAD

- 57 Les stratégies nationales
- 58 Le Plan d'Intervention pour le Développement Rural
- 60 Le système de suivi de la Consultation sectorielle sur le développement rural

61 CE QUE NOUS APPRENNENT LES EXPÉRIENCES DE TERRAIN AU TCHAD ET AILLEURS

- 61 Les dynamiques locales
- 63 Les réalisations physiques
- 64 La mobilisation des ressources financières
- 65 Les procédures et les aspects institutionnels
- 66 L'articulation entre le local et les autres niveaux



LE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN AFRIQUE

DÉFINITIONS

LES DIFFÉRENTES PERCEPTIONS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Il existe plusieurs définitions du développement local liées à la perception des aspects principaux que recouvre ce concept. Certaines définitions mettent plutôt l'accent sur des aspects techniques, d'autres insistent sur la volonté des acteurs, et donc sur des aspects plus politiques.

Perception “technique”

Le développement local est un processus qui vise à améliorer la situation d'un territoire des points de vue économique, social, environnemental et culturel, à partir de l'analyse des intérêts, des besoins et des initiatives de différents acteurs locaux (publics et privés), et par la mise en place concertée entre ces différents acteurs d'actions cohérentes.

La mise en place de ces actions se fait grâce à des ressources internes et externes au territoire et en relation continue avec d'autres territoires de même niveau et de niveau plus vaste.

Perception “politique”

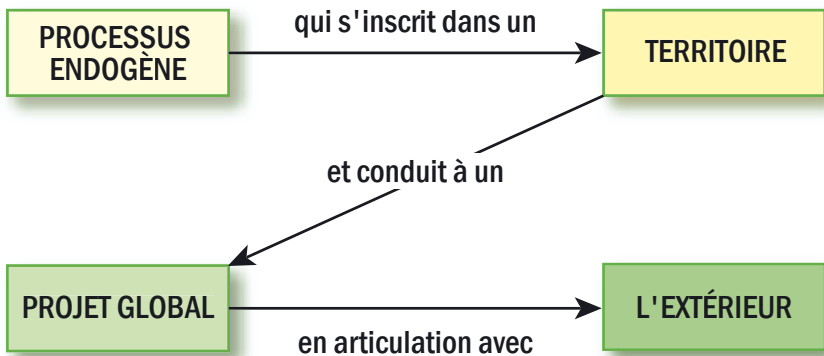
Le développement local, c'est la volonté politique de certains acteurs de changer la situation du territoire sur lequel ils vivent en entamant un processus et des actions en vue de construire, par leurs efforts conjoints avec le reste de la population, un projet d'avenir du territoire intégrant les différentes composantes économiques, sociales, culturelles et en articulation avec les autres niveaux de décision et d'action.

**ATTENTION !!!**

Certains ont tendance à considérer que le développement local n'est possible que s'il y a des collectivités locales pour en assurer le pilotage et la mise en œuvre. Il est vrai que la présence de collectivités locales et d'élus redevables devant les citoyens est un cadre indéniablement favorable à une démarche de développement axée sur la définition d'un projet d'avenir concerté et légitime vis à vis de niveaux supérieurs de décision, notamment l'Etat. Cependant, la présence d'élus ne suffit pas. Il faut que ceux-ci aient une véritable volonté de concertation et soient désireux et capables de mobiliser les initiatives. Sans cela, il peut y avoir décentralisation sans développement local.

QUATRE NOTIONS PRINCIPALES

Quatre notions principales ressortent des différentes définitions.



① Le territoire

C'est un espace géographique cohérent auquel les acteurs s'identifient parce qu'ils y vivent, y ont des échanges et une histoire. Ce territoire n'est pas obligatoirement une circonscription administrative.

② Un processus qui naît de l'intérieur du territoire

Le développement local naît de l'intérieur du territoire (endogène), il est initié et porté par les acteurs locaux.

③ **Un projet global**

Au centre du développement local se situe le projet d'avenir du territoire voulu par les acteurs locaux. Il prend en compte l'ensemble des préoccupations des différents types d'acteurs.

④ **L'ouverture vers l'extérieur**

Le développement local n'est pas le "développement local". Il prend en considération et s'articule avec les autres niveaux de décision et d'action. Il s'inscrit dans des réseaux.

LES OUTILS NÉCESSAIRES

Pour être mis en œuvre, le processus de développement local doit s'appuyer sur un certain nombre d'outils :

Le plan de développement local

C'est le document qui va décrire le contenu du projet d'avenir du territoire : ses objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. Son élaboration est un moment essentiel du processus de développement local. C'est à cette occasion que les habitants du territoire vont se rencontrer, se mobiliser, réfléchir et décider ensemble. La qualité de la démarche de planification est déterminante pour le processus de développement local.

Une stratégie de mobilisations des ressources financières

Le développement local suppose la mise en œuvre d'actions qui nécessitent des financements. Ces financements sont d'abord issus des ressources internes au territoire. Elles doivent souvent être complétées par des ressources externes venant par exemple de l'Etat, de différents partenaires au développement, de personnes originaires du territoire mais qui n'y résident plus, etc.

Il faut donc qu'il y ait une stratégie réfléchie de mobilisation de ces différentes ressources. La transparence dans les procédures de collecte et de gestion des ressources va être déterminante pour que les acteurs du territoire et des partenaires s'engagent durablement.

Une stratégie de renforcement des capacités et de mobilisation de ressources humaines

S'inscrire dans un processus de développement local suppose d'accepter de s'interroger sur ses capacités et de chercher les solutions pour les améliorer. La formation peut faire partie du projet global de développement local.

Il s'agit aussi d'être capable de mobiliser des ressources humaines spécialisées à même d'apporter les appuis et les conseils dont les différents acteurs locaux ont besoin pour définir leurs objectifs et mener leurs actions.

L'identification des capacités nécessaires et des appuis-conseils indispensables va être déterminante pour la bonne conduite du processus de développement local.



ORIGINES ET PRINCIPES DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU SAHEL

LES LIMITES DES APPROCHES PRÉCÉDENTES

Les projets d'appui au développement local en milieu rural, en zone sahélienne, apparaissent, au début des années 1990, après le constat de certaines insuffisances des projets de développement rural conduits dans les décennies antérieures.

LA PÉRIODE "PRODUCTIVISTE"

Entre 1960 et 1980, dans un contexte économique relativement favorable et un environnement naturel considéré comme stable, les stratégies de développement rural mettent l'accent sur l'introduction et la diffusion de paquets technologiques. Ces approches ont indéniablement permis certains succès. C'est le cas particulièrement de l'extension des cultures de rente telles le coton et l'arachide qui a amené une amélioration des revenus des producteurs et l'augmentation des recettes des Etats grâce à l'exportation.

Cependant, les limites de ces modèles sont apparues rapidement. Les techniques et les matériels introduits ne bénéficient pas systématiquement aux productions vivrières qui restent très largement extensives. L'occupation des espaces agricoles s'accélère du fait de l'augmentation de la population et conduit localement à une dégradation des ressources naturelles. Cette pression sur les terres attise les conflits autour du foncier. A cette situation s'ajoutent la lourdeur et le dirigisme des structures d'encadrement des producteurs créées par les Etats.

LE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ

Dans le courant des années 1980, apparaît le "développement rural intégré". Cette approche est mise en œuvre par des projets gérés par les services de l'État, qui se voient, en plus du développement agricole, confier l'amélioration des équipements collectifs. Multi-sectoriels,

dépendant de plusieurs ministères, ils sont lourds à gérer et s'avèrent souvent peu efficaces. Les services aux producteurs et la maintenance des équipements se dégradent, sans que les organisations paysannes, les collectivités locales (quand elles existent) ou le secteur privé soient toujours en mesure d'assurer le relais des projets.

LA GESTION DES TERROIRS

Au milieu des années 1980, parallèlement aux projets de développement rural intégré, apparaît une nouvelle approche, expérimentée d'abord au Burkina Faso. Celle-ci, dite de "gestion des terroirs" tente de répondre à des préoccupations que les projets antérieurs n'avaient pas su ou pu aborder : la mise en valeur durable du patrimoine productif, la "prise en main" du développement par les communautés locales, la promotion des entreprises de service privées ou associatives.

Contrairement aux approches sectorielles, elle se base sur un concept lié au territoire, le terroir. Ce terme désigne un espace géographique réunissant l'ensemble des terres contrôlées par une communauté. Dans cet espace, délimité par le droit coutumier, l'objectif est de faire naître, grâce à des conseils et à l'apport de financements, un processus de gestion durable des ressources naturelles. L'idée est aussi de susciter la création d'organisations villageoises pouvant mobiliser la population et de faire respecter une réglementation de l'usage des ressources par les habitants du village et leurs voisins.

La démarche s'avère porteuse en terme de responsabilisation des habitants des terroirs et donne des résultats intéressants dans la gestion des conflits autour du foncier et de l'usage des ressources. Cependant, essentiellement axée sur la gestion des ressources naturelles, elle prend insuffisamment en compte les autres besoins et aspirations des acteurs locaux.



LES ENSEIGNEMENTS

L'IMPORTANCE DES FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

La démarche de gestion de terroir, par l'important travail de diagnostic réalisé par les populations elles-mêmes, a permis une meilleure identification des véritables contraintes à une mise en valeur durable des espaces ruraux.

Elle a fait ressortir l'importance majeure des facteurs sociaux, économiques et législatifs et non seulement celles des contraintes techniques. Elle a également montré qu'il s'agissait moins de sensibiliser les populations que de leur donner les moyens de s'organiser, d'élaborer de nouvelles pratiques et d'en gérer elles-mêmes la mise en œuvre.

Enfin, il est apparu qu'il fallait se donner les moyens de soutenir les initiatives des populations dépassant la seule gestion des ressources naturelles et d'identifier les axes d'interventions complémentaires qui dépassent l'échelle des terroirs mais conditionnent néanmoins leur mise en valeur durable : pistes rurales, équipements sociaux, équipements marchands...

LA NÉCESSAIRE PRISE EN COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS DES POPULATIONS

Ceci a conduit à remettre en cause les priorités sectorielles et de long terme de ces projets pour élargir leurs objectifs de la gestion de terroirs au développement local.

- **en prenant en compte les préoccupations primordiales des populations**, très souvent centrées sur des besoins "sociaux" (accès à l'eau, la santé et l'éducation) ;
- en mettant l'accent sur **l'acquisition ou le renforcement des compétences des acteurs locaux**, mis en situation de programmer leur développement, de réaliser des choix budgétaires, d'assumer la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'œuvre d'actions locales.

Ainsi, c'est au début des années 1990 que la coopération internationale, et en particulier l'Aide française, a commencé à mettre en œuvre des "projets d'appui au développement local" concentré d'abord en Afrique de l'Ouest. En raison de leur caractère expérimental, ils sont d'abord

restés à une échelle modeste puis, les méthodes s'affinant et l'intérêt des opérations se confirmant, ils ont essaimé. À la fin de la décennie 90, ils constituaient un des éléments forts de l'intervention de beaucoup de partenaires au développement.



LES PRINCIPES ET LES AXES DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

LES PRINCIPES

L'appui au développement local a pour principe :

- d'associer à la fois la notion de territoire et des actions au niveau des communautés de base ;
- d'accompagner les acteurs locaux pour qu'ils puissent se réapproprier le pouvoir d'initiative et de décision concernant leur développement ;
- d'apporter aux acteurs locaux des appuis, des conseils et de la formation pour qu'ils puissent exercer leurs responsabilités de choix des priorités et d'arbitrage des intérêts concurrents et qu'ils puissent gérer et contrôler les actions de développement qu'ils ont décidées ;
- d'appuyer les acteurs locaux dans le financement des actions en complément des ressources internes qu'ils mobilisent.

LES AXES D'INTERVENTION

Les principaux axes d'intervention des interventions en appui au développement local sont :

- L'accompagnement de l'élaboration des plans de développement par la fourniture de méthodologie et de spécialistes en animation de la démarche ;
- Le co-financement des initiatives de développement, via des fonds de subvention (Fonds de développement local, Fonds d'investissement local...) dont les fonds sont attribués selon des procédures transparentes et co-décidées avec les acteurs locaux ;

- La mise en place de dispositifs d'appui-conseils (équipes de projet, prestataires privés) aux acteurs locaux à même de renforcer leurs capacités et de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs actions.



LES EXPÉRIENCES

LE DISPOSITIF D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU TCHAD

Le Tchad a défini un certain nombre de stratégies, de programmes et de dispositifs dans lesquels s'inscrit l'appui au développement local.

LES STRATÉGIES NATIONALES

Outre la signature de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification, le Tchad s'est dotée d'orientations stratégiques en matière de développement.

Les orientations stratégiques pour la lutte contre la pauvreté

La Stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté a défini un certain nombre d'orientations fortes auxquelles doivent contribuer les différentes interventions de développement :

- ① Générer une croissance économique forte et durable et la création d'emplois et de revenus (vus comme essentiels pour la réduction de la pauvreté) ;
- ② Assurer la sécurité des personnes et des biens, établir un état de droit dans la bonne gouvernance ;
- ③ Promouvoir le développement du capital humain grâce à un accès amélioré aux services sociaux de base, aux services de santé et à l'éducation ;
- ④ Restaurer et maintenir l'équilibre environnemental et écologique.

Les résolutions de la 4^e Table ronde des bailleurs de fonds

La quatrième Table ronde des bailleurs de fonds pour le développement du Tchad (Genève, 1998) a défini quatre secteurs d'intervention prioritaires sur lesquels les interventions des partenaires doivent se concentrer :

- ① le développement rural,
- ② la santé,
- ③ l'éducation,
- ④ la réfection des infrastructures (transport, habitat et travaux urbains).

Par ailleurs, l'Etat tchadien s'est inscrit dans un processus de décentralisation depuis l'adoption et la promulgation de la Constitution de 1996.

LE PLAN D'INTERVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Concomitamment à l'élaboration de ces différentes stratégies et en accord avec leurs grandes orientations, le Tchad a conduit une consultation sectorielle sur le développement rural visant à définir des outils opérationnels permettant de répondre aux grandes problématiques du monde rural. A ainsi été conçu le Plan d'Intervention pour le Développement Rural au Tchad (PIDR) composé de deux sous-programmes. Chacun d'entre eux apporte un appui spécifique à des problématiques sectorielles et socio-économiques complémentaires.

Le Programme de Développement Local

Le Programme de Développement Local (PRODEL) s'adresse au développement social à la base. Il finance, à travers la mise en place d'un fonds de développement local, la provision d'infrastructures et de services socio-économiques collectifs essentiels.

Les financements sont conditionnés par une planification à la base des besoins par les populations et à l'auto-prise en charge de la réalisation et de la prérennisation des activités. Le PRODEL appuie également le renforcement des capacités des bénéficiaires et des intervenants locaux, le processus de décentralisation ainsi que l'opération d'un

mécanisme de suivi-évaluation de la situation socio-économique des populations démunies.

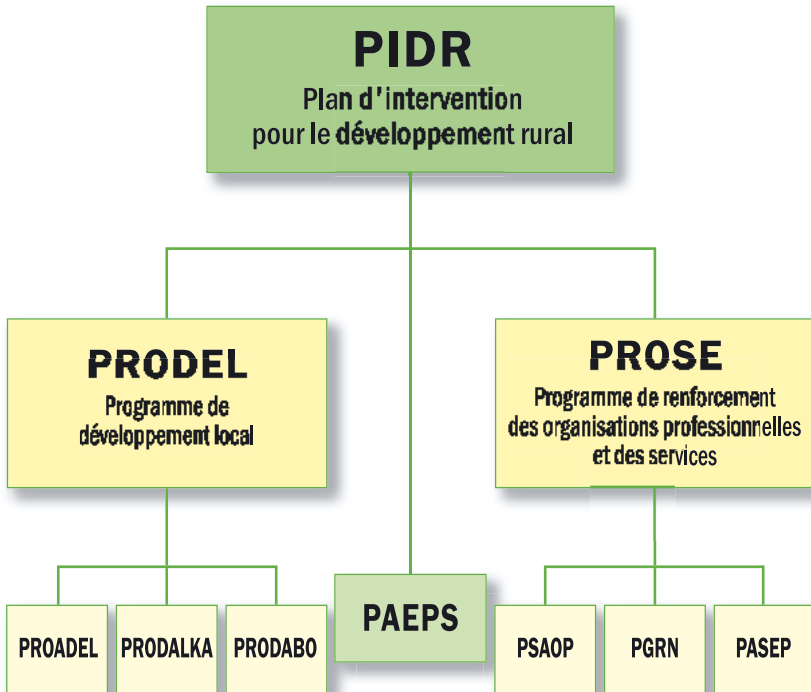
Le Programme de Renforcement des Organisations Professionnelles et des Services

Le Programme de Renforcement des Organisations Professionnelles et des Services (PROSE) s'intéresse aux aspects économiques du développement rural. Il appuie le renforcement des organisations paysannes et autres systèmes représentatifs privés, particulièrement sur des aspects liés à leur auto-organisation et à la promotion de leurs activités économiques. Parallèlement, il finance le renforcement des services d'accompagnement et des réseaux de microfinance susceptibles d'améliorer l'accessibilité au crédit chez les groupes cibles.

Chacun des programmes comprend un certains nombre de projets.

Le schéma suivant présente de manière synthétique l'organisation du PIDR.

Le système de suivi de la Consultation sectorielle sur le développement rural



LE SYSTÈME DE SUIVI DE LA CONSULTATION SECTORIELLE SUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Un dispositif qui fait une grande part au niveau local

Le Tchad a mis en place un dispositif de suivi et de coordination des projets appartenant aux différents programmes du PIDR. Le dispositif est présenté de manière synthétique dans le tableau suivant :

MSRSDR : Mécanisme de Suivi de la Réunion Sectorielle sur le Développement rural	
NIVEAU CENTRAL	NIVEAUX DÉCONCENTRÉS
<ul style="list-style-type: none"> ● COP : Comité de Pilotage (Ministres) ● CTS : Comité Technique de Suivi (SG) ● CP : Cellule Permanente (Experts) ● CIP : Commission Interministérielle de Programmation (Directeurs) 	<ul style="list-style-type: none"> ● CRA : Comité Régional d'Actions ● CDA : Comité Départemental d'Actions ● CLA : Comité Local d'Actions

Le Mécanisme de Suivi, au niveau décentralisé particulièrement, vise à renforcer les capacités des acteurs qui y participent, à assurer une meilleure participation des communautés dans les prises de décision et la redistribution des acquis du développement social et économique. En effet, les CRA, CDA et CLA doivent être composés des représentants des différents services déconcentrés, des ONG et représentants des associations locales. La présidence est assurée par l'Administration déconcentrée (Gouverneur, Préfets et Sous préfets). Le niveau décentralisé est considéré comme un niveau stratégique pour assurer la cohérence entre les projets de développement du secteur rural en général, et ceux du PIDR en particulier.

Une mise en œuvre difficile

Si le dispositif semble bien fonctionner au niveau central, il a des difficultés à se mettre en œuvre au niveau local. Mi 2007, les organes n'étaient pas tous fonctionnels. Peu de CRA avaient été mis en place et la plupart ne s'étaient pas encore réunis. A quelques exceptions près, il n'existait pas d'orientations stratégiques ou de programmation au niveau régional et départemental. Les cadres locaux, censés participer au dispositif, étaient très peu informés sur les rôles des différents organes et n'ont pas été formés aux outils de suivi et de planification. Par

ailleurs, les moyens de fonctionnement étaient faibles voire inexistants. Il en résulte une certaine difficulté du MSCDR d'intégrer les spécificités régionales et à faire participer les bénéficiaires et acteurs locaux aux processus de suivi.



CE QUE NOUS APPRENNENT LES EXPÉRIENCES DE TERRAIN AU TCHAD ET AILLEURS

Les lignes qui suivent présentent une synthèse des principaux enseignements issus des expériences d'appui au développement local mises en œuvre en milieu rural dans différents pays.

LES DYNAMIQUES LOCALES

L'existence de nombreuses initiatives en milieu rural

La preuve est faite que des hommes et des femmes très pauvres et souvent analphabètes peuvent planifier des programmes d'équipement et d'investissement sur leur territoire, les mettre en œuvre et les évaluer. Ce ne sont pas les initiatives qui manquent en milieu rural mais les ressources pour les mettre en œuvre et, plus encore, les conseils techniques et de gestion ou la formation. L'accompagnement des acteurs est donc aussi important, sinon plus, que les investissements physiques.

La prévention des conflits par la gestion intercommunautaire de l'espace

L'utilisation des ressources naturelles, dans un contexte de forte pression démographique et d'évolution des systèmes fonciers, est très souvent un objet de conflits entre familles, entre communautés, entre différents types d'utilisateurs (agriculteurs et éleveurs en particulier). Ainsi, la gestion de l'espace et des ressources naturelles est un axe important d'activités pour certaines intervention d'appui au développement local. L'appui aux réflexions intercommunautaires sur l'utilisation partagée de l'espace et la mise à disposition d'outils pour la définition ou la réactualisation de règles de gestion permet de prévenir ou de résoudre des conflits.

L'émergence d'un secteur privé local

Dans la plupart des zones rurales il n'existe pas, ou très peu, d'entreprises à même de réaliser des tâches de conseil aux communautés, d'études de faisabilité technique des investissements envisagés, de réalisation et de contrôle de travaux...

Dans de nombreux cas, les projets de développement local ont contribué à l'émergence de prestataires et de petites entreprises locales en formant, dans l'action, des personnes qui sont devenues progressivement à même d'apporter ces diverses prestations. Certaines de ces entreprises ont pu renforcer leurs compétences techniques et de gestion grâce aux formations apportées. Elles se sont aussi familiarisées avec les procédures de marché et de contrôle qui leur étaient imposées par les financements sur fonds de subvention au développement local. Cette émergence des prestataires privés n'est possible que si les interventions d'appui mettent en œuvre une véritable stratégie de formation et d'accompagnement des prestataires. Cela nécessite du temps, des moyens et des compétences spécifiques. Il faut aussi que la taille des équipes des projets d'appui au développement local soit volontairement restreintes pour les amener à appliquer le principe du "faire-faire" plutôt que de conduire elles-mêmes toutes les actions.

La participation limitée des catégories sociales marginalisées

Les projets d'appui au développement local, en insistant sur la prise en compte de toutes les forces vives des communautés, ont souvent contribué à réintégrer des catégories sociales marginalisées dans les processus de décisions ou comme bénéficiaires des actions. Il s'agit, en fonction des contextes, très souvent des femmes, souvent des jeunes, parfois des éleveurs transhumants, mais aussi les familles affectées par la maladie, le décès du chef de famille ou les groupes sociaux qui sont considérés comme "dépendants" de catégories sociales aristocratiques.

Cependant, de fait, la participation réelle de ces catégories reste limitée. Les associations féminines, pourtant motivées et dynamiques, reçoivent peu d'accompagnements adaptés à leurs contraintes. La préoccupation de l'emploi des jeunes, même si elle est souvent affichée, est encore trop souvent peu prise en compte.

LES RÉALISATIONS PHYSIQUES

Un nombre important de réalisations

Dans beaucoup de pays, l'approche développement local a permis la réalisation d'un nombre important de réalisations physiques : écoles, centres de santé, forages, puits, aménagement pastoraux et anti-érosifs, pistes, infrastructures marchandes... Elles ont été définies et mises en ordre de priorité par les différentes communautés, après une réflexion sur les problèmes qu'elles rencontraient et l'analyse des initiatives les plus appropriées pour y répondre.

Mais une durabilité des investissements qui reste incertaine

Les projets d'appui au développement local prennent un pari risqué : faire émerger des compétences techniques locales qui contractent avec les communautés pour la réalisation des travaux. De manière générale, même si les prestataires techniques se renforcent véritablement et acquièrent de réelles compétences, ils n'arrivent pas toujours, faute d'accompagnement suffisant, à mettre en œuvre des réalisations de la qualité requise. Le problème se pose notamment pour certains ouvrages hydrauliques (seuils, petits barrages, forages et de désenclavement (radiers, ponts...) qui exigent un bon niveau technique, difficile à trouver dans les petites entreprises. Le contrôle des travaux souffre encore souvent d'un manque de professionnalisme et de déontologie.

Le problème de la gestion des investissements n'a pas été totalement résolu. Malgré la participation financière ou en travail des usagers et leur motivation manifeste, ils s'avèrent souvent défaillants dans la prise en charge de l'entretien des investissements sur le long terme. Il semble que les équipements économiques, en relation avec la production agricole ou pastorale, soient mieux pris en charge que les équipements sociaux, sans doute parce qu'ils ont plus directement liés aux revenus de leurs utilisateurs. Les comités de gestion mis en place sont souvent formels et ne fonctionnent pas bien.

Les collectivités territoriales présentent l'avantage de pouvoir inscrire les investissements financés dans le patrimoine d'entités juridiques bien définies. Toutefois, on constate dans bien des cas leurs faiblesses en termes d'organisation, de formation des ressources humaines et de disponibilité en ressources matérielles, ce qui ne permet d'affirmer aujourd'hui qu'elles seront en mesure d'assurer mieux que le monde associatif, la pérennité de ce patrimoine.

La confusion entre réalisations physiques et qualité du service

Les réalisations physiques sont souvent privilégiées par les populations locales, les élus quand ils existent et par les bailleurs de fonds pour leur visibilité, leur facilité de décaissement et d'évaluation. Pourtant, l'existence d'un investissement ne garantit pas la qualité d'un service. La vitesse de décaissement est difficilement compatible avec l'approche participative, avec l'appropriation sociale des investissements et avec l'acquisition des compétences nécessaires à leur bonne utilisation / gestion.

La viabilité des aménagements ou des investissements réalisés dépend en grande partie de la manière dont la mise en œuvre a été décidée, particulièrement dans des situations où les ressources locales sont faibles. Seule la concertation entre les différents acteurs d'un territoire – élus, associations, groupes d'intérêt divers, représentants de l'État – peut permettre d'assurer que les choix d'investissements correspondent à des besoins réels et qu'ils seront appropriés par les usagers.

LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Une mobilisation conséquente de l'épargne locale

Les initiatives présentées au financement des fonds de subvention doivent être cofinancées par les bénéficiaires (en espèces, nature, ou travail). Généralement, les taux de leur participation sont déterminés en concertation avec les acteurs locaux. Ils traduisent l'importance que ceux-ci accordent à la résolution de tel ou tel problème et varient selon le type de réalisation.

On constate que la réalisation d'actions véritablement souhaitées par les acteurs locaux mobilise une part importante de l'épargne locale. Des populations pauvres sont capables de s'organiser et de se cotiser de manière significative pour mettre en œuvre des actions qu'elles considèrent comme essentielles pour leur développement. La transparence dans la gestion de ces fonds s'avère cependant déterminante pour que cette mobilisation soit durable. La part d'autofinancement, selon les zones, tend également à refléter les écarts de richesse entre les régions.

Exemple

Au Mali, par exemple, la part d'autofinancement, au début des années 2000, s'est située entre 8 et 40% du coût total des initiatives financées entre la zone Nord, pastorale, et la zone Sud, cotonnière.

Le difficile équilibre entre trop et trop peu de financements extérieurs

On constate que si la disponibilité en financements extérieurs est trop faible ou trop contraignante, la dynamique de développement locale a tendance à s'essouffler. Les acteurs locaux qui se sont mobilisés pour définir leur projet d'avenir et un programme d'actions, s'ils n'arrivent pas à mobiliser les moyens nécessaires cèdent au découragement. Ainsi, la frustration l'emporte sur la dynamique de mobilisation

Mais notons également que l'excès de financement par rapport aux capacités d'absorption du milieu est un mauvais service rendu aux populations car il ne les habitue pas à une gestion raisonnée de ressources rares et ne permet pas de faire des arbitrages pertinents.

LES PROCÉDURES ET LES ASPECTS INSTITUTIONNELS

Des procédures qui renforcent la transparence

Pour garantir la transparence dans les choix de financement et la mise en œuvre des réalisations, beaucoup d'interventions d'appui au développement local s'attachent à faire élaborer, par les instances locales et les communautés, un ensemble de procédures.

Généralement, le premier outil élaboré est le code de financement du fonds de subvention au développement local qui définit les initiatives pouvant être financées et les taux de subvention pour chaque type d'investissement.

Il apparaît que la définition concertée, entre projet et communautés, des taux de subvention pour valoriser au mieux les fonds disponibles et répondre aux besoins prioritaires d'un territoire donne des résultats intéressants. Elle permet, en outre, d'adapter les procédures au niveau de compréhension du milieu concerné. Tous les acteurs sont ainsi en mesure de les connaître et de savoir les utiliser. Les critères de sélection et de financement, rendent les décisions transparentes, ce qui évite les négociations individuelles et donc la suspicion.

Des difficultés de cohérence avec les politiques sectorielles

En dépit de la volonté nationale, au Tchad par exemple, de promouvoir les approches de développement local et de donner aux acteurs locaux la maîtrise du développement sur leur territoire, les difficultés d'articu-

lation avec les politiques et les programmes sectoriels ne peuvent pas encore être évitées.

Encore beaucoup de programmes de développement (santé, éducation, agriculture...) interviennent sans tenir compte des planifications locales réalisées au niveau local ou régional. Basées sur des logiques centralisées et souvent normatives, ces interventions ont des difficultés à tenir compte des décideurs locaux et des spécificités des territoires.

La durée des interventions

Les interventions de durée limitée ne sont pas adéquates pour aboutir à des changements institutionnels et sociaux, à de nouveaux modes de fonctionnement et de rapports entre les structures et les acteurs, qui ne se réalisent que sur le long terme. Il est nécessaire d'apporter un accompagnement sur la durée. Les partenaires au développement, s'ils veulent obtenir des résultats, doivent s'inscrire dans cette logique.

L'ARTICULATION ENTRE LE LOCAL ET LES AUTRES NIVEAUX

L'échelle locale ne résout pas tous les problèmes

L'approche locale où décentralisée n'est pas en mesure de résoudre l'ensemble des problèmes de développement. Elle doit être complétée et articulée avec des programmes ou projets s'adressant à des problématiques plus sectorielles et à des catégories d'acteurs plus spécifiques. Ainsi, l'amélioration de la productivité et des revenus du monde rural passe par des politiques agricoles et de filières, des actions d'appui à l'amélioration et à la modernisation des systèmes de production, des aides à la professionnalisation des acteurs, des dispositifs de financements adaptés... Le Tchad tente dans le PIDR d'articuler ces différents aspects.

En outre, l'échelon local n'est pas toujours le plus pertinent. Des territoires plus larges (départementaux, régionaux, nationaux) doivent être pris en compte :

- pour mettre en place des services financièrement viables ;
- pour résoudre des problèmes économiques ;
- pour tenir compte de contraintes techniques ou géographiques (gestion des ressources naturelles notamment) ;

- pour négocier, dans un rapport de forces favorable, l'articulation avec les politiques sectorielles, la lutte contre la pauvreté et les inégalités...
- L'ouverture vers l'extérieur des interventions d'appui au développement local s'avère donc indispensable.

Les risques de l'uniformisation

Il est souvent recherché, par souci louable de cohérence, l'harmonisation des interventions. Cependant, l'harmonisation des approches ne doit pas aboutir à leur uniformisation. Ceci vaut autant entre différents pays qu'entre différentes régions. Une compréhension intelligente du contexte d'intervention doit permettre, tout en respectant les règles et les procédures définies au niveau national, l'adaptation aux spécificités régionales pour s'assurer de l'efficacité des appuis apportés.



